



LE PETIT OSTERACIEN

Madame, Monsieur

Tout le monde a écouté les différentes informations. La période actuelle n'est pas propice aux excellentes nouvelles. Le chômage, la crise n'encouragent pas à des folies avec les finances locales.

Pour OISSERY, c'est 10% supplémentaire de personnes au chômage en deux mois.

L'augmentation moyenne des taxes en Île de France est d'environ 4%. Au niveau du département, elle se situe entre 7% et 9%, et autour de 2,5% pour la Communauté de Communes du Pays de la Goële et du Multien.

Pour cette dernière, l'ensemble des 12 communes a voté à l'unanimité cette augmentation, comprenant le bien fondé de ces nouveaux services attendus par la population. En effet, l'ouverture de la crèche à Dammarin-en-Goële, prévue en septembre 2009 occasionnera un coût de fonctionnement annuel de 150 000 €, coût important que ne pourrait assumer seule, une commune comme Oissey. **Il vaut mieux partager cette dépense à plusieurs.** Pour mémoire, la prochaine crèche ouvrira à Saint-Pathus à l'horizon 2010/2011.

Concernant les finances de notre Commune, l'ensemble des prêts ont été renégociés en 2004 (baisse des taux) et à ce jour, ils sont tous à taux constant, évitant ainsi les mauvaises surprises et permettant à la Municipalité de préparer l'avenir sereinement. De plus, il avait été demandé à Mr MENU, adjoint aux Finances, et au personnel administratif de réduire les dépenses de fonctionnement sur le budget 2008 afin d'anticiper sur ce qui avait été annoncé : baisse des subventions allouées, augmentation des charges... Je les remercie donc pour cet objectif tenu puisque au 31 décembre 2008, toutes factures honorées, l'**excédent de fonctionnement est de 182 396,56 €.**

N° 02

Mai 2009

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57
Fax : 01 60 01 46 00

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Samedi
de 9 h à 12 h

Mardi
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h

Permanence des Élus aux heures d'ouverture

M. Jean-Louis CHAVET
Lundi, mardi, samedi
et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC
Adjointe aux affaires
Administratives et Sociales.
Lundi, mardi,
mercredi, samedi
et sur rendez-vous.

M. Serge MENU
Adjoint aux Finances .
Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON
Adjoint aux affaires
Scolaires et Périscolaires.
Mercredi et sur rendez- vous.

Mme Bernadette MARTINEZ
Adjointe aux Associations.
Lundi, mercredi, jeudi, samedi
et sur rendez-vous

Les économies ainsi réalisées rajoutées au montant de la taxe professionnelle reversée par le biais de la Communauté de Communes depuis 2 ans ont donc permis au Conseil Municipal, à l'unanimité le 6 avril dernier, de ne pas augmenter les taxes locales pour la 3^{ème} année consécutive, afin de ne pas alourdir d'avantage les charges des ménages.

Pour autant, les tarifs du périscolaire ne seront pas augmentés en 2009 :

- Cantine, aide aux devoirs et garderie : tarifs identiques depuis 2002
- Centre de loisirs : tarifs identiques depuis 2005

Après la présentation et la conclusion de notre budget par Mr Blain, Percepteur du centre des Impôts, celui-ci nous a signifié la gestion saine des finances de la Commune, et son endettement faible.



Concernant les travaux, l'année 2009 sera à l'identique des années précédentes depuis 2001 : prévoir des travaux au budget et ne les réaliser que si les subventions sont aux rendez-vous. Sinon, attendre l'année suivante afin de ne pas endetter plus que nécessaire la Commune.

Pour 2009, sont prévus :

- Le démarrage des travaux de la réfection de l'ancienne mairie en maison des associations et salles de réunions qui s'étaleront sur une période de 3 ans,
- La réalisation des pistes cyclables avec la trajectoire résidence Charles Hildevert - résidence Quincampoix,
- Les travaux de sécurité à l'entrée de la commune, rue Jean des Barres avec l'installation de « coussins berlinois » et d'emplacements de stationnement protégés par des parterres de fleurs,
- La pose de « coussins berlinois » aux abords du collège, rue de la Râperie,
- La proposition de mise en sens unique de la rue Charles Hildevert jusqu'à l'intersection de la rue des Chevaliers,

- La fermeture des accès aux vestiaires,
- La construction de la bibliothèque intégrée au groupe scolaire (travaux qui se dérouleront sur une période de 2 ans),
- La création d'emplacement à vélos sur le parking de la mairie. Un projet est à l'étude par les élèves de l'école primaire pour réaliser des emplacements à vélos dans le groupe scolaire. Ces différents dispositifs permettront aux parents d'accompagner leurs enfants à l'école en vélo. Ces derniers laisseront leurs bicyclettes et repartiront avec dès la fin des cours,
- La mise en place de l'aide aux transports promis aux étudiants après bac à compter de la rentrée 2009/2010 (une information spécifique sera diffusée prochainement)

Une année bien chargée sans alourdir les charges communales !

Ce qui est possible cette année ne le sera peut-être pas l'année prochaine, alors
Profitons de ce moment !

Merci au Conseil Municipal d'avoir su être patient, merci d'avoir accepté ce budget dans cette période difficile. Nous savons que les subventions vont encore diminuées. Nous savons que nous devrons nous battre encore plus pour en obtenir. Nous avons accepté cette mission pour cela également.

Tout ce qui est facile donne de la lassitude !

Jean-Louis CHAUVENT

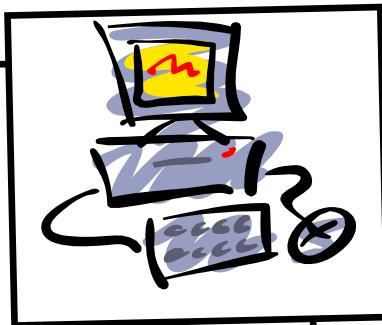


DEPLOIEMENT DU PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le passeport biométrique est un passeport comportant un composant électronique contenant deux données biométriques :

- la photographie numérisée et les empreintes digitales des deux index.

L'accueil des usagers est ainsi modifié pour tenir compte de la saisie des données biométriques.



A compter du 18 mai 2009, les demandes de passeports (y compris les demandes de renouvellement) devront être déposées soit à **Dammartin-en-Goële**, soit à **Meaux**, seules communes de notre secteur habilitées à la saisie de ces données.

Dans l'intervalle, et jusqu'au samedi 16 mai 2009, les demandes de passeport continueront à être recueillies à l'accueil de la Mairie de Oissery.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie de Oissery ou à consulter notre site www.oissery.fr.

RAPPEL DES HORAIRES DE TONTES ET TRAVAUX

Afin que nous puissions toutes et tous profiter pleinement du calme de la campagne, nous vous remercions de respecter les horaires suivants concernant les tontes des pelouses et les travaux di-



de 7h00 à 20h00 les jours ouvrés
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 le samedi
de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

Recevez l'Ostéracien par mail :

osteracien@gmail.com

AGENDA DE MAI

8 MAI Commémoration Armistice 1945. Les enfants de la classe de CM2 chanteront, à cette occasion, la Marseillaise. Nous remercions chaleureusement Mme CARON et les enfants pour leur participation

17 MAI BROCANTE organisée par l'Amicale de l'Ecole